Décision 22-DCC-63 du 14 avril 2022

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Alpha et Deyris Lafourcade par la société Groupe Etchart SAS

Posted on: 14 avril 2022 | Secteurs :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Etchart SAS
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Alpha
Deyris Lafourcade

Lire

le texte intégral de la décision
133.44 Ko